

Le 20 novembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 novembre 2023

**Présents** : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MONTET-FRANC, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, PEPIN, PONSON, BELLE.

**Procurations** : Monsieur CHAPOT à Madame FABRE, Monsieur MAGALHAES à Madame DUMAZET, Madame KHEBRARA à Madame BRUEL, Monsieur KARA à Monsieur VOCANSON.

**Secrétaire** : Monsieur MARRET.

-----

**Objet : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par courrier du 16 octobre 2023, transmis par mail, Madame Jennifer RODRIGUES a démissionné de ses fonctions de Conseillère Municipale.

Conformément à l'article 270 du code électoral, un courrier a été adressé le 17 octobre 2023 à Monsieur Louis BELLE, en sa qualité de suivant sur la liste « Changeons de Cap », pour l'informer de son nouveau statut de Conseiller Municipal et lui demander de bien vouloir confirmer son accord par écrit. Celui-ci a confirmé sa volonté de siéger à l'Assemblée délibérante, par lettre adressée par mail le 20 octobre 2023.

Monsieur le Maire indique que, parallèlement à ces échanges de courriers, Monsieur le Préfet de la Loire a été informé de cette démission, en application des dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient à présent de procéder à l'installation de ce nouveau Conseiller Municipal. Puis, le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet informé de cette modification.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Louis BELLE, en qualité de Conseiller Municipal.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 21 novembre 2023

Le Maire,  
François DRIOL

Le secrétaire de séance,  
Pierre-Julien MARRET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20231121-2023-75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Publication : 23/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

